

# AGRICULTURE

## INTRODUCTION : AGRICULTURE ET NATURE, QUELS LIENS ?



**Au cœur de tous les grands débats actuels relatifs à l'environnement, l'agriculture occupe une place centrale. Tous les sujets qui conditionnent l'avenir de notre planète : l'eau, l'air, la biodiversité, le changement climatique ou la lutte contre la faim entretiennent des relations complexes entre un environnement naturel extrêmement riche qu'il faut préserver et les pratiques agricoles. L'environnement et les équilibres naturels sont à la base du développement social et humain.**

« Passer de l'agriculture productiviste à une agro-écologie capable de nourrir la planète et sauver le climat, c'est possible ». C'est ce qu'affirme le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, dans un rapport présenté le 8 mars 2011 au Haut-Commissariat des droits de l'homme à Genève.

L'opposition entre environnement et développement agricole doit être dépassée. Faire connaître et expliquer ce que la biodiversité peut apporter à l'agriculture et parler de ces sujets dans les instances consultatives est souvent difficile, partager et défendre des orientations communes est un objectif ambitieux.

Afin de l'atteindre, il convient de bien nous faire comprendre et de présenter une définition précise des termes employés et une analyse objective et dépassionnée des forces en présence sur :

- l'agriculture analysée en système,
- les agriculteurs,
- l'environnement et la biodiversité,
- les naturalistes et les associations de protection de l'environnement.

Notre regard sur l'agriculture sera bien entendu porté au travers d'une approche écologique et les solutions alternatives aux pesticides que nous proposons ici sont relatives à l'agro-écologie.



*Un paysage bocager*

### AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ, UNE RELATION DURABLE

Sur Terre, on estime que 12 % des terres émergées sont cultivées, c'est-à-dire modifiées et travaillées par l'homme à des fins alimentaires.

Les terres agricoles abritent une biodiversité qui leur est propre.

Ces terres agricoles sont, pour la plupart, des espaces autrefois boisés qui ont été défrichés. Les sols qui en résultent sont constitués d'un mélange de matières minérale et organique résiduelle, support de micro-organismes dont la présence indique qu'un sol est resté vivant. Les terres agricoles sont aussi une surface d'échange avec les milieux attenants, qui sont principalement des haies, fossés ou cours d'eau, forêts ou friches. Ainsi, l'interaction de l'activité agricole avec les milieux naturels a un fort impact sur les écosystèmes mondiaux, cela se distingue principalement à l'échelle du paysage : uniformisation, diversification, ouverture, morcellement ...

L'établissement de trames parcellaires (groupements de cultures présentant des caractéristiques de fonctionnement écologique communes) est en lien direct avec la biodiversité parcellaire, qui peut être enrichie ou appauvrie selon le type d'agriculture pratiquée.

Les espaces agricoles sont notamment indispensables à de nombreuses espèces inféodées à ces agrosystèmes ; on peut citer par exemple la Caille des blés et l'Alouette des champs, qui élèvent leurs poussins dans les céréales à pailles, le Râle des genêts qui affectionne particulièrement les prairies de fauche, les pâtures et les marécages, ou encore la Chouette chevêche, remontée du pourtour méditerranéen pour occuper le bocage.

**S'il est établi que l'activité agricole impacte fortement la biodiversité, il est intéressant de changer de point de vue et de s'intéresser aux impacts positifs de la biodiversité sur l'agriculture ou, en d'autres termes, aux nombreux services que peut rendre la biodiversité aux agriculteurs.**

## PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ DANS UN AGROSYSTÈME

**La conservation d'une biodiversité ordinaire utile à l'agriculture apparaît comme un paramètre indispensable afin de concevoir une agriculture durable et économiquement performante.**

En Rhône-Alpes, nous observons que lors d'instances régionales telles que la COREAM (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural), les réunions visant à l'établissement du PRAD (Programme Régional d'Agriculture Durable), le suivi du plan EcoPhyto et plus globalement dans les réflexions faisant suite au Grenelle, les services possibles d'une biodiversité utile à l'agriculture ont été très peu pris en compte.

D'une part l'action des lobbies et d'autre part la diffusion trop confidentielle des alternatives à l'usage des pesticides expliquent qu'à mi-parcours du plan EcoPhyto on observe une légère hausse de l'utilisation des pesticides (Comité National d'Orientation et de Suivi du plan EcoPhyto, 9 octobre 2012).

Ce constat est contraire à l'objectif affiché par l'Etat de réduire de 50% l'utilisation des pesticides entre 2008 et 2018 et souligne un manque de volonté de cette politique d'orientation agricole.

Devant cette incohérence entre objectifs affichés et résultats obtenus, même si l'on commence à ressentir une légère inflexion dans les discours politiques agricoles, il appartient aux associations de défense de l'environnement de garder leur indépendance et d'avoir un regard avisé pour ne pas servir de caution à une opération de greenwashing. Dans le sens d'une volonté globale de réduction de l'utilisation de produits chimiques en agriculture, nous pensons que **seule la mise en place de méthodes alternatives à l'emploi des pesticides serait significative d'un réel changement.**

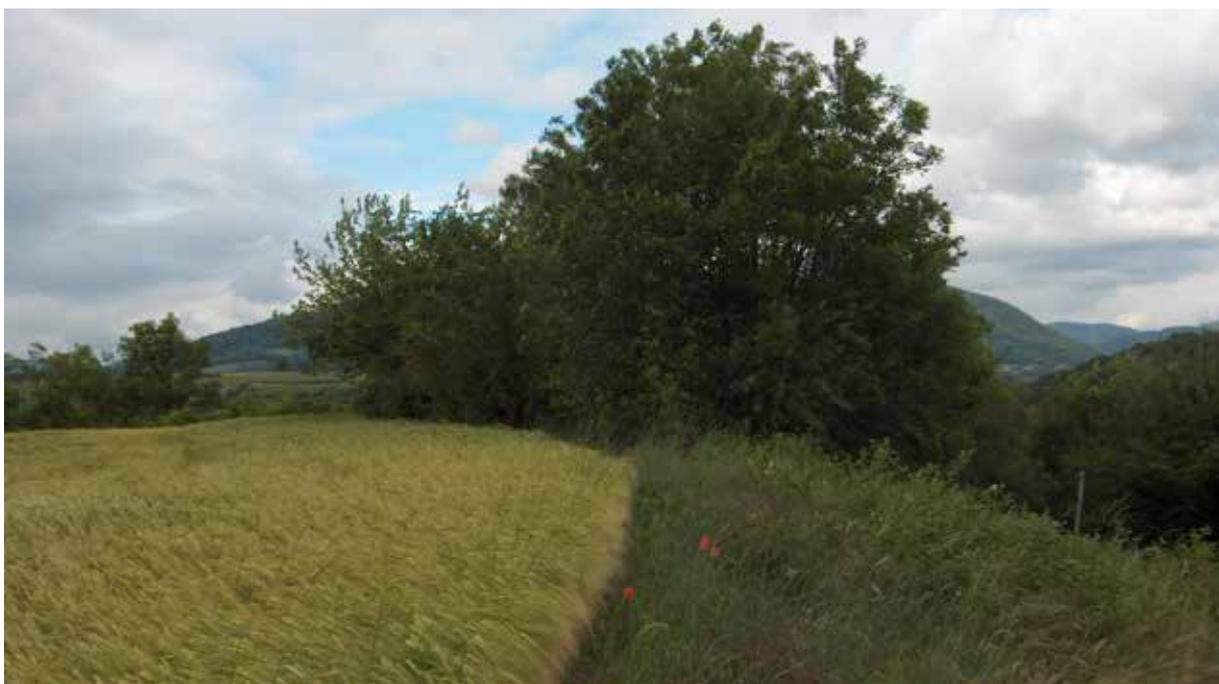
## LES INSTANCES RÉGIONALES AGRICOLES

La **COREAM** est la Commission régionale de l'économie et du monde rural. La COREAM se réunit plusieurs fois dans l'année à l'initiative de la Direction Régionale, de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), afin de déterminer des orientations sur des thématiques agricoles ou agroenvironnementales.

Le **PRAD** est le plan régional de l'agriculture durable. Elaboré par les préfets de région depuis 2012 (signature officielle en 2012 en Rhône-Alpes), le PRAD vise à répondre au triple défi alimentaire, territorial et environnemental, dans un contexte économique particulièrement instable. Le PRAD fixe donc les orientations stratégiques de l'Etat pour l'agriculture et l'agroalimentaire au niveau régional et les traduit en projets opérationnels. C'est la feuille de route de l'Etat en région et dans les départements.

Le **Plan EcoPhyto** est un programme national qui vise à réduire de moitié l'utilisation des pesticides entre 2008 et 2018. En région, le suivi du Plan EcoPhyto est décliné par des actions en milieu non agricole (avec des particuliers et les collectivités) et par des actions de recherche et de sensibilisation en milieu agricole. Par exemple, dans chaque région, les fermes de référence DEPHY sont des exploitations agricoles qui expérimentent des alternatives aux pesticides de synthèse. Le suivi du Plan EcoPhyto est assuré par la DRAAF.

- **Quelle est la réalité de l'utilisation des pesticides en agriculture aujourd'hui en France ?**
- **Quels sont les impacts de l'utilisation de ces pesticides sur la biodiversité ?**
- **Quelles méthodes alternatives peut-on adopter afin de travailler dans le sens d'une conciliation entre agriculture et biodiversité ?**



Crédit : C. Bernard, FRAPNA Savoie